



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 28 DES CLUBS

EURELIEN GOLF TOUR

Le 10 Avril 2022 – Golf du Perche

Le 5 Juin 2022 – Golf de Chartres Fontenay

Le xx xxxxx 2022 – Golf du Bois d'O



Règlement & note d'organisation de la compétition

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.

Les conditions de ce règlement particulier prévalent sur celles des règlements généraux.

1- Conditions de participation.

Compétition par équipes ouverte aux joueurs et joueuses membres et licenciés amateurs en 2022 de l'Association Sportive du Club qu'ils/qu'elles représentent dans un des clubs de l'Eure et Loir à jour de sa redevance à la Ligue et au Comité départemental au moment de l'inscription de l'équipe.

Ces conditions s'appliquent à toutes les AS (avec terrain, sans terrain, entreprises, municipales).

Ils/elles devront être titulaires du certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition valable pour 2022 et enregistré auprès du club ou de la fédération ; ou, si le joueur ou la joueuse a fourni un certificat médical en 2020 ou 2021, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

- Pour les mineurs : d'attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé spécial mineur disponible sur l'espace licencié. Un certificat médical de moins de 6 mois devra être fourni uniquement dans le cas où il n'aura pas été répondu négativement à toutes les questions.

Nota : Seuls peuvent participer à la compétition les licencié(e)s membres du club avant la date de la première journée de la compétition.

Le comité de l'épreuve ne donnera l'autorisation de jouer en voiturette qu'aux joueurs ou joueuses titulaires du Médical Pass délivré par l'EDGA avec la mention « Buggy : Yes ».

Cette épreuve est ouverte aux jeunes à partir de la catégorie Minime, elle est non-fumeur.

2- Formule de jeu.

Stroke Play.

Par journée :

Messieurs :

1 rencontre en foursome, 1 rencontre en 4 balles, 2 rencontres en individuel.

Dames :

1 rencontre en foursome, 1 rencontre en 4 balles, 2 rencontres en individuelle.

3- Engagements et inscriptions.

Nombre d'équipe par club/AS : 1.

Nombre de participants maximum par club et par journée : 12 dont 6 féminines.

Droits d'engagement par équipes fixés à : **20 €.**

Inscriptions des équipes sur l'extranet au plus tard le : **10/03/2022.**

Inscription des participants sur l'extranet ouverte jusqu'au : **03/04/2022.**

Nombre maximum d'inscription possible sur l'extranet : 24 dont 12 féminines.

Doit de jeu par journée :

- Abonnés permanents du golf organisateur de la journée de compétition :
 - Gratuité.
- Non abonnés permanents du golf organisateur de la compétition :
 - **15 € maximum pour les joueuses et joueurs de 18 ans et moins.**
 - **35 € maximum par équipe (foursome) et pour les joueuses/joueurs de plus de 18 ans en individuel(le) ou en 4 balles.**

4- Déroulement de la compétition.

Marques de départs :

Dames : Marques bleues.

Messieurs : Marques Blanches.

Les départs se font du trou N°1 dans l'ordre suivant :

- Individuels hommes, individuelles dames, Foursome homme, foursome dame, 4 balles homme, 4 balles dames.
 - o L'ordre de jeu des individuel(le)s et la composition des équipes devront être communiqués à l'organisateur à l'arrivée de l'équipe au golf.

5- Classement.

Par équipe pour chacune des trois journées :

Au total des scores cumulés suivants :

- La carte en foursome homme et dame,
- La carte en quatre balles homme et dame,

- Meilleure carte en individuel homme,
- Meilleure carte en individuelle dame.

Classement final. : Au total des scores sur les 3 journées.

Egalités : Départage sur la dernière journée puis, si nécessaire sur la deuxième journée.

Forfait :

- Equipe : l'équipe forfait sur une journée se verra attribuer le plus mauvais score de l'équipe classée dernière de la journée de compétition **+40 au titre de la pénalité pour forfait.**
- Sur une composante (foursome, 4 balles, Individuel(le) : l'équipe/individuel(le) forfait se verra attribuer le plus mauvais score de la composante **+ 10 au titre de la pénalité pour forfait.**

6- Comportement.

Le code de comportement figurant dans les règles locales et fédérales s'applique intégralement à la compétition.

7- Prix.

Un Trophée est attribué au club vainqueur et remis en jeu chaque année.

8- Comité d'épreuve.

Sur nécessité, le comité d'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.

La composition du comité est la suivante pour chacune des journées de compétition :

- Le Président du CD28-FFG et/ou le Président de la Commission sportive du CD28-FFG,
- L'arbitre désigné par le CD28 pour la journée de compétition,
- Le responsable sportif du golf recevant la journée de compétition et/ou l'OEC du club accueillant la journée de compétition.

9- Divers.

Stricte application des règles sanitaires en vigueur à chacun des tours de la compétition.